

## La réforme territoriale en Ile-de-France : quels enjeux pour la lecture publique ?

Médiathèque Marguerite Duras, Paris, 19 novembre 2015

### Restitution de l'atelier n°2

Autour des deux grands témoins présents dans l'atelier n°2 : la présidente de BIB93 et le directeur du réseau des bibliothèques de l'agglomération Val de France (Val-d'Oise), les participants à cet atelier ont réfléchi autour des deux questions suivantes

#### 1. La réforme territoriale comme opportunité d'amélioration des services aux publics, de conforter les services de lecture publique

Cette réforme offre aux médiathèques une carte stratégique à jouer en terme de communication puisqu'elles constituent un service de proximité, une « vitrine » pour les nouvelles collectivités auprès des populations desservies.

Cette refonte des collectivités oblige les bibliothécaires à réfléchir à une échelle plus grande. Ainsi, le déplacement des documents est à privilégier par rapport au déplacement des usagers pour des raisons de développement durable, de proximité des usagers.

La coopération doit se renforcer entre les différents échelons territoriaux de bibliothèques : par exemple, entre les BDP et les réseaux intercommunaux (exemples dans l'Essonne, dans le Val-d'Oise). Autre cas de figure, la coopération renforcée entre bibliothèques municipales pour créer de nouveaux services tels que le portage de documents à domicile, une bibliothèque « hors les murs », une navette complétant des réservations en ligne, une individualisation de services pour des publics empêchés.

Par contre, cette réorganisation des services de lecture publique peut faire surgir la problématique aiguë suivante : le positionnement des différents partenaires préexistants : changement d'échelle, changement de interlocuteurs. Il apparaît nécessaire de les informer, de les associer à des projets et de créer des articulations nouvelles.

Les participants ont souhaité définir des « ingrédients » indispensables à toute création, réorganisation ou amélioration de services : pragmatisme + temps + bonne volonté + un peu d'argent aussi.

#### 2. Comment mutualiser ? Que mutualiser ?

Les domaines suivants, cités sans ordre de priorité, paraissent comme des thèmes propices à la mutualisation :

- L'informatique (SIGB, portail, catalogue et cartes)
- L'offre numérique (ressources documentaires, ateliers, supports de lecture)
- L'action culturelle (temps forts partagés qui apportent de la visibilité aux réseaux par rapport aux publics mais également élément fédérateur pour les équipes)
- Les collections (en terme quantitatif, en terme qualitatif par la création d'un poste responsable de la politique documentaire, par une ventilation des collections de niches)
- La formation professionnelle (négociation avec le CNFPT pour monter des formations internes aux réseaux)
- Les moyens humains et financiers (faire plus à moyens constants !). Il est indispensable d'alerter la collectivité sur les surcoûts à court terme nécessaires pour accompagner les équipes dans le changement.

Ces potentielles mutualisations présentent des avantages certains tels que la nécessité d'avoir un projet de service, d'innover, de questionner nos pratiques professionnelles, etc.

Mais elles peuvent engendrer des inconvénients dont le plus notable est de cacher des objectifs de la collectivité nouvelle de restriction importante des moyens humains et financiers.

Aucun modèle unique à appliquer uniformément n'émerge mais par contre une méthode s'impose basée sur l'adaptation et le pragmatisme.

Le contexte budgétaire drastique et le manque de temps observés sur de nombreux territoires sont les principaux éléments d'inquiétude.

Une problématique régionale forte semble émerger : un maillage du territoire en termes de lecture publique qui se développe en Île-de-France selon deux vitesses bien distinctes : les grandes agglomérations d'un côté et les communes rurales de l'autre.

En conclusion et malgré tout, une devise a été adoptée « Un réseau est un outil intercommunal au service du local ».

Agnès Bergonzi